

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL 2022 – U52

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.
- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : NC22SN-FHG HGEC 1	1/9

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'appropriier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) /6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.



Première partie : Histoire (6 points)

Thème 1 : vivre en démocratie en France métropolitaine et en Nouvelle-Calédonie depuis 1945.

Compétence : maîtriser et utiliser des repères chronologiques (4 points)

Questions et réponses possibles

Question 1 : définissez ce que sont les « Trente Glorieuses ».

Réponse possible : Le chrononyme « Trente Glorieuses » désigne la période (de trente ans) de forte croissance économique qu'ont connue les pays industrialisés (dont la France) entre 1945 et 1975. Cette période de prospérité qui se caractérise par le plein emploi s'accompagne de l'élévation du niveau de vie des Françaises et des Français et marque leur entrée dans la société de consommation.

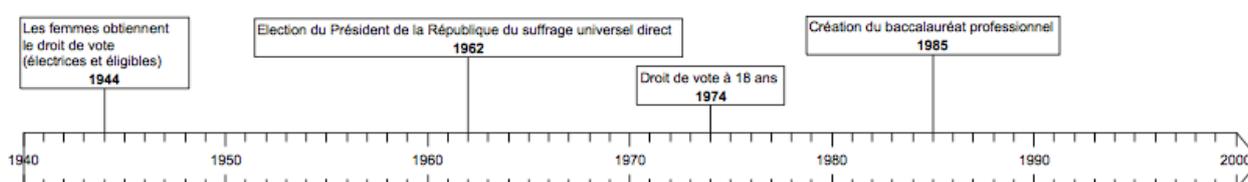
Éléments de valorisation :

- Référence au titre de l'ouvrage de Jean Fourastié ;
- Mention du choc pétrolier de 1973 ;
- Explication des guillemets pour relativiser la notion : la période n'est pas homogène avec une phase de 1948 à 1962 au cours de laquelle la croissance est absorbée par les investissements productifs et les guerres coloniales et une seconde phase de 1962 à 1975 reçue comme un « moment de progrès social, politique et culturel ».

Question 2 : complétez la frise chronologique (annexe 1) avec les éléments suivants :

- Élection du président de la République au suffrage universel.
- Création du Baccalauréat professionnel.
- Les femmes obtiennent le droit de vote (électorales et éligibles)
- Droit de vote à 18 ans.

Réponse attendue :



Compétence : S'appropriier les démarches historiques (2 points)

Question 3 : racontez la mise en place de la V^e République (acteurs, date, contexte, ...).

Réponse possible : née en 1946, la IV^e République se caractérise sur le plan institutionnel par une instabilité gouvernementale. Le régime s'enlise dans la crise algérienne. La crise du 13 mai 1958, au cours de laquelle des généraux partisans de l'Algérie française tentent un coup de force depuis Alger, et le risque de guerre civile engagent le Président Coty à

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : NC22SN-FHG HGEC 1	3/9

faire appel au général de Gaulle pour former un nouveau gouvernement. Ce dernier accepte à la condition de doter le pays d'une nouvelle constitution adoptée par référendum. Promulguée le 4 octobre 1958, la V^e République instaure un pouvoir exécutif fort et stable, faisant du chef de l'État la clé de voûte des institutions.

Le correcteur évaluera la capacité du candidat à raconter en apportant des repères historiques, en citant des acteurs, et en expliquant les événements.

Éléments de valorisation :

- *Référence au discours de Bayeux prononcé par le général de Gaulle en 1946,*
- *Mention de la présentation de la Constitution le 4 septembre 1958, place de la République.*

Deuxième partie : Géographie (8 points)

Capacité :

- analyser un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas ou d'un exemple d'aménagement dans les politiques territoriales (SRADDET, SCOT, PLU, plans climat-énergie, plans de déplacements urbains, plans de gestion des déchets...)

Thème : l'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Sujet : le sable : une ressource convoitée, source de conflits.

Questions et réponses possibles

Question 1 : citez les éléments qui montrent que le sable est une source de conflits (documents 1 et 2).

Réponse possible :

- *Le sable est la 2^e ressource minérale exploitée par l'homme alors même que tous les sables ne sont pas utilisables dans l'industrie ou l'agriculture : certains espaces sont soumis à une forte pression, ce qui entraîne des conflits entre les exploitants de carrière et la population.*

- *L'exploitation du sable dégrade l'environnement (qualité de l'eau, de l'air, des sols, paysages transformés, biodiversité détruite, pollution, érosion...) donc les riverains et/ou les protecteurs de la nature s'y opposent.*

- *Des terres agricoles sont utilisées pour extraire du sable, ce qui empêche court, moyen et long terme de cultiver : conflits entre certains agriculteurs et les exploitants.*

Élément de valorisation : mise en relation avec la croissance des besoins.

Question 2 : identifiez le problème lié à l'extraction du sable dans la commune de Saint-Colomban (document 2).

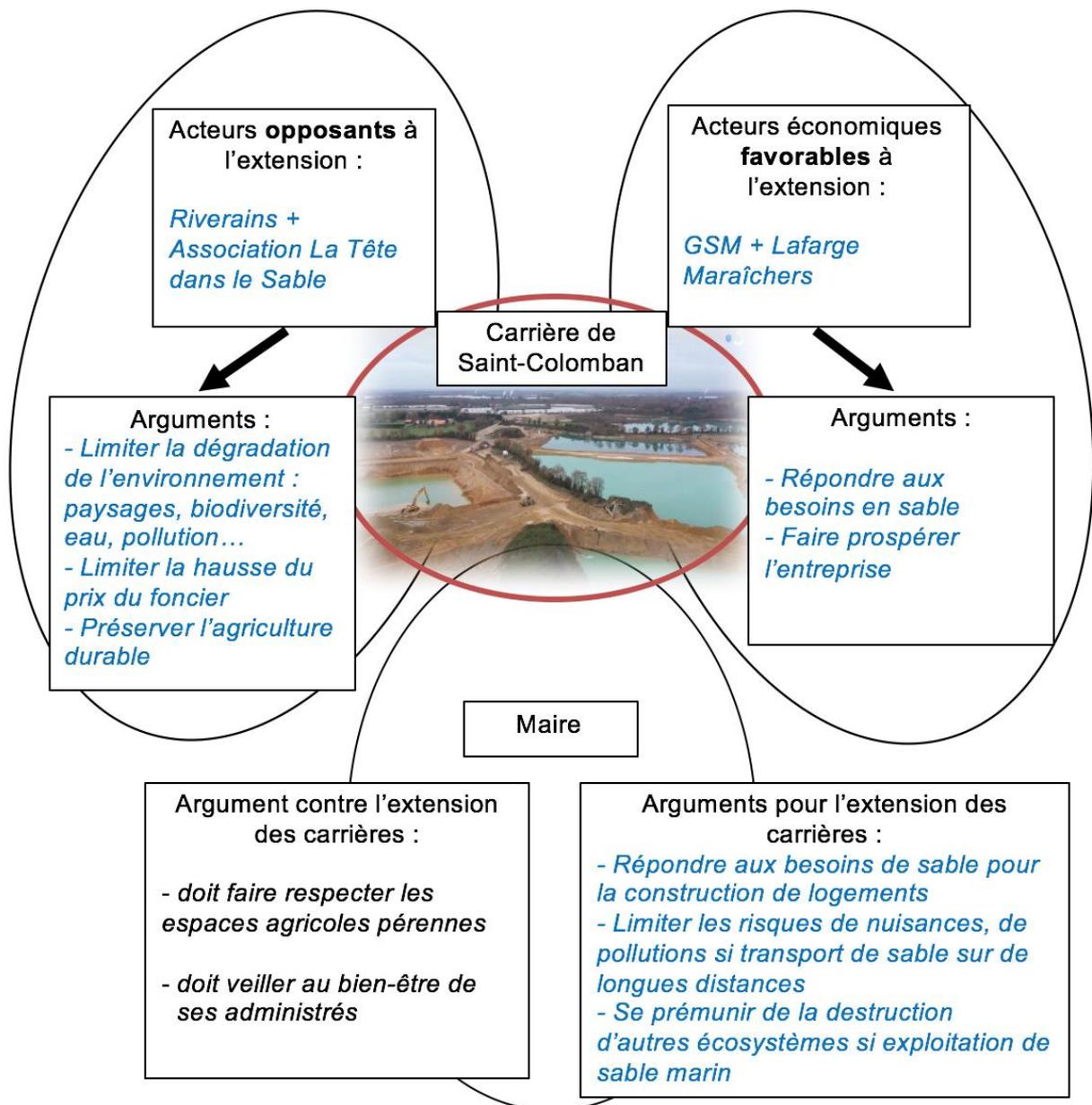
Réponse possible : les entreprises Lafarge et GSM sont installées sur deux carrières dans la commune de Saint-Colomban afin d'en extraire du sable. Elles souhaitent augmenter la

surface exploitée, ce qui soulève des inquiétudes et des oppositions chez les riverains des sites.

Question 3 : complétez le schéma en annexe 2 à l'aide du document 2 pour décrire le conflit d'usage dans la commune de Saint-Colomban (Loire-Atlantique).

On attend des candidats au moins une réponse par rubrique. On valorisera les réponses complètes qui utilisent la totalité du document.

Un conflit d'usage dans la commune de Saint-Colomban (Loire-Atlantique)



Question 4 : complétez le croquis en annexe 3 à l'aide du document 3 pour montrer que le paysage est marqué par l'exploitation du sable.

Réponse possible :

Titre : *Un paysage marqué par l'exploitation du sable*.....

3) Espaces qui bénéficient de l'exploitation du sable :
 *Maraîchage intensif*.....
 *Communes (construction)*.....

1) Espace d'exploitation du sable :
 *Carrières*.....

2) Voies de communication :
 *Voie rapide (D117)*.....
 *Autres routes*.....

Légende :

Question 5 : justifiez l'affirmation suivante : « L'accès des sociétés aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer est source de conflits ».

Vous pouvez vous appuyer sur l'exemple du sable ou tout autre exemple de votre choix.

Réponse attendue : on attend une réponse rédigée dans laquelle le candidat définit ce qu'est une ressource (mise en valeur d'un capital naturel ou matériel répondant aux besoins d'une société) et précise que l'accès aux ressources est à l'origine de conflits. On attend qu'il localise et identifie les acteurs ainsi que les enjeux en terme de production, de consommation, de logement ou de déplacement. Le candidat doit préciser le(s) conflit(s) en lien avec la ressource choisie (environnement, choix économiques, conséquences sanitaires...)

Le candidat peut sélectionner le sable ou d'autres ressources (les ressources de la mer, les ressources énergétiques, l'eau, les déchets...). On appréciera la pertinence et la qualité de l'exemple développé.

Éléments de valorisation :

- *diversité des échelles dans la réponse apportée (mondiale, régionale, locale);*
- *toute référence à des conflits géopolitiques liés à l'accès aux ressources.*

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.

- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Sujet : la démocratie et les défis climatiques

Questions et réponses possibles

Question 1 : identifiez les acteurs ayant participé à l'élaboration de la loi Climat et résilience (document 1).

Réponse possible : l'élaboration de la loi Climat et résilience résulte d'un processus initié par le Président de la République et qui associe plusieurs acteurs.

La concertation en amont :

- *des citoyens réunis au sein de la Convention citoyenne pour le climat et chargés de formuler des propositions ;*
- *des parlementaires, des collectivités territoriales, des entreprises, des syndicats et des ONG associés aux concertations.*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : NC22SN-FHG HGEC 1

7/9

Le processus législatif :

- le gouvernement qui dépose le projet de loi issu des travaux de la Convention citoyenne ;
- les parlementaires, députés et sénateurs, qui discutent et votent la loi.

Éléments de valorisation :

- toute idée évoquant la Convention citoyenne comme une expérience démocratique originale (forme de démocratie délibérative) visant à associer les citoyens réunis en assemblée au processus de décision politique ;
- toute évocation de la notion de convention et des expériences passées de convention (Convention de la période révolutionnaire par exemple).

Question 2 : définissez les rôles joués par l'Assemblée nationale et le Sénat (document 1).

Réponse possible : La France est une démocratie parlementaire : l'Assemblée nationale et le Sénat sont les deux chambres législatives qui composent le Parlement. Les députés et les sénateurs sont élus par les citoyens qu'ils représentent. Le rôle des deux assemblées est de discuter et de voter le projet de loi Climat et résilience présenté par le gouvernement. Dans cet exemple, le projet de loi est présenté et débattu successivement devant l'Assemblée nationale puis le Sénat.

Éléments de valorisation :

- toute mention relative à la composition des assemblées (modes d'élection, durée des mandats...) ;
- toute explication précisant les modalités d'élaboration de la loi, notamment la navette parlementaire et la possibilité pour les parlementaires de déposer et voter des amendements ;
- la promulgation de la loi appartient au Président de la République.

Question 3 : citez les formes d'engagement citoyen et les actions menées pour répondre au défi climatique (documents 1 et 2).

Réponse possible :

Les engagements citoyens peuvent prendre différentes formes dans l'espace public. Regroupés au sein d'associations ou de mouvements comme Youth for climate (document 2) qui se présentent comme « indépendants et apolitiques », les citoyens participent au débat démocratique en menant différentes actions : grève mondiale, manifestations, pétitions, lettres à des élus...

Les conventions citoyennes comme celle pour le climat (document 1) constituent également une forme d'engagement pour les hommes et les femmes qui acceptent d'y siéger pour proposer et débattre d'idées pour lutter contre le réchauffement climatique.

Élément de valorisation :

- toute autre forme d'engagement qui contribue au débat démocratique : engagement syndical, associatif, politique...

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : NC22SN-FHG HGEC 1	8/9

Question 4 : répondez à la question suivante dans un texte argumenté d'une quinzaine de lignes : « selon vous, l'engagement des jeunes lycéens est-il le seul moyen pour répondre au défi climatique ? »

On attend du candidat qu'il développe une argumentation personnelle qui rend compte de sa capacité à développer un propos nuancé et étayé.

Réponse possible : parmi les idées que le candidat peut développer :

- Face au défi climatique, le désir d'engagement de la jeunesse se traduit dans les lycées par des actions éducatives autour du développement durable (éco-délégués). Pour susciter la prise de conscience des populations, des décideurs économiques et politiques, les jeunes développent des formes d'engagement citoyen en se réunissant au sein d'associations ou de mouvements comme Youth for Climate. Ils organisent des actions diverses : manifestations, grèves mondiales, campagnes de pétition, lettres ouvertes aux élus...*
- Toutefois, ces formes d'engagement ne sont pas propres aux lycéens. D'autres acteurs les utilisent : syndicats, associations, partis politiques... Les représentants politiques des citoyens dans les assemblées des collectivités locales et territoriales, dans les assemblées nationales ou européennes, débattent d'idées et d'actions pour intégrer le développement durable dans les politiques publiques (lois par exemple). Les membres des associations de défense de l'environnement organisent également des actions dans tous les espaces de la vie démocratique : réunions publiques, publication dans les médias et sur les réseaux sociaux, interventions dans les classes...*
- Le défi climatique est un enjeu planétaire qui suppose la mobilisation de tous les acteurs, habitants de la planète, à toutes les échelles de territoire (local, national, international).*